

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 Septembre 2017

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick GUERINET, Maire, en présence de tous les conseillers en exercice.

REMPLACEMENT DU PHOTOCOPIEUR

Le maire informe le conseil que le photocopieur âgé de 6 ans est régulièrement en panne et que son remplacement doit être rapidement envisagé.

Après avoir pris connaissance de l'étude financière comparative entre la location et l'achat d'un photocopieur, le conseil décide, à l'unanimité, de retenir le contrat de location proposé par l'entreprise Net Makers d'Ingré. Entre la situation actuelle et la nouvelle, l'économie espérée pour la commune devrait être de 99 € par mois.

DEMANDE D'ADHÉSION DE 2 COMMUNES AU SYNDICAT POUR LA GESTION DE LA FOURRIÈRE ANIMALE

Le conseil donne un avis favorable à l'adhésion des communes de Montereau et St-Germain-des-Près au Syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret créé le 4 juillet 2017 en remplacement de l'AGRA de Chilleurs-aux-Bois. Le nouveau site sera créé à Fay-aux-Loges.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE

Le maire rappelle que la collectivité répond à son obligation de rendre la mairie accessible à toute personne quel que soit son handicap par la décision de création d'une rampe d'accès lors de sa séance du 10 janvier 2017. S'interrogeant sur l'intégration de cette rampe dans l'espace devant la mairie, la commune a sollicité le CAUE du Loiret (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) pour aider les élus à envisager une réflexion à long terme sur l'aménagement des abords.

Cette méthode permet d'éviter les travaux au coup par coup parfois non compatibles. Après divers échanges, le conseil approuve par 8 voix contre 2 de réaliser une étude d'aménagement complet des abords de la mairie en intégrant ceux de la salle communale. Cette étude n'engage pas la commune à réaliser l'ensemble des travaux d'aménagements qui seraient retenus.

ESPACES NATURELS SENSIBLES

Le département révisé le périmètre de préemption des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département du Loiret. Il propose à la commune de Givraines d'intégrer ce périmètre départemental. Une carte a été transmise avec l'inventaire des parcelles concernées.

Le conseil accepte d'entrer dans cette dynamique qui permettrait à la commune de faire valoir son droit de préemption lors de vente de parcelles incluses dans le périmètre arrêté par le département.

QUESTIONS DIVERSES

❖ FÊTE AU VILLAGE : REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES

Le conseil municipal remercie les bénévoles de l'Amicale de Givraines ainsi que les habitants de la commune venus les aider à assurer le succès de la "fête au village, brocante" du 27 août dernier. Grâce à leur participation à la préparation, au bon déroulement, au démontage et au nettoyage des rues le lundi, ces bénévoles (près de 30) ont permis à cette manifestation de garder le prestige et la qualité qui fait d'elle une "grande brocante" qui compte dans le Loiret.

❖ REMPLACEMENT DU RENAULT TRAFIC DE LA COMMUNE

Le véhicule de la commune acheté en 2005 a été mis en circulation en 2000. Constatant les problèmes de moteur et le vieillissement de la carrosserie, le conseil charge le maire de rechercher un véhicule d'occasion de même type.

❖ RÉNOVATION DES CROIX

Le conseil approuve la proposition de Marc Brendel pour que les 3 croix situées sur le domaine public de la commune (St Roch, Pièce aux Moines et cimetière) soient remises en état. Elles seront retirées, réparées, sablées et peintes. À l'issue de ces interventions, elles reprendront leur emplacement initial. Il charge le maire de coordonner les diverses opérations.

❖ PLANTATION DE 30 AMANDIERS

Marc Brendel explique que le Rotary club de Pithiviers recherche une collectivité pour y planter 30 arbres (30 correspondant au nombre de membres du Rotary de Pithiviers) et de préférence des amandiers. Considérant l'intérêt de cette initiative et la disponibilité de terrain de la commune (en prolongement du parking Espace Bourgogne), le conseil donne son accord pour que le Rotary club de Pithiviers réalise son projet sur la commune.



INFORMATIONS COMMUNALES et INTERCOMMUNALES

☺ RELEVÉ DE COMPTEUR D'EAU

L'agent communal effectuera les relevés dans les habitations en présence des propriétaires (ou locataires ou personnes autorisées par les propriétaires) **à compter du 2 octobre 2017**. Merci de bien vouloir dégager l'accès aux compteurs.

☺ Repas de fin d'année le 10 décembre 2017

La commission "action sociale" a arrêté la date du **dimanche 10 décembre 2017** pour organiser le repas de fin d'année. Les bulletins d'inscription seront distribués courant novembre.

Rappel: ce repas est ouvert à tous les habitants de Givraines moyennant la somme de 25€. Il est gratuit pour les personnes 70 ans et plus. Un colis sera distribué à nos aînés de 80 ans et plus ne participant pas à ce repas.

☺ **Après-midi jeux du CAS**

Malgré l'annulation de la séance du 21 février dernier pour cause d'inscriptions insuffisantes, la commission "Action sociale" propose d'organiser son 12^{ème} après-midi jeux le **jeudi 26 octobre 2017 à partir de 14h 30**. Un bulletin d'inscription sera distribué début octobre

☺ **CULTURE**

Avec l'appui de la "section culturelle" de l'Amicale de Givraines, Bernadette DESPRES fera découvrir, une nouvelle fois, sa maison "Tomtom et Nana" ainsi que celle des fresques dessinées par Denis Charignon le samedi **28 octobre**.

Deux visites guidées simultanées de 1 h chacune

10 h - 11 h - 14 h - 15 h

Attention : chaque visite est limitée à 15 personnes

Réservation indispensable au 02-38-34-21-57

Pour l'une ou l'autre des visites (1h) ou bien les 2 visites (2h)